



« Parcours maquillage professionnel »

Public :

Chef d'entreprise - institut d'esthétique - salarié(e) esthéticien(ne) - tout personnel de la beauté

Prérequis :

Savoir parler, comprendre, lire et écrire français

Durée de formation :

40 heures

5 jours

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 06.84.08.06.76 ou par email : marina.donatella.makeup@gmail.com

Objectifs :

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de maîtriser les gestes professionnels du maquillage, d'adapter les techniques aux besoins du client en fonction de sa morphologie et de sa colorimétrie, et d'intégrer les nouvelles tendances du secteur.

Moyens et modalités :

Présentiel

Alternance de théorie et de pratique

Moyens Techniques :

Tables, chaises, ordinateur, poste de travail, matériel et consommables fournis

Document actualisé le 09/04/2025



Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis, est effectué selon les modalités suivantes :

Questionnaire

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Test de positionnement :

Un test de positionnement sera proposé pour adapter la formation avec le niveau de connaissance du stagiaire

Validation de votre inscription :

A l'issue de votre candidature, vous recevrez par email une convocation pour participer à la formation accompagner d'un livret d'accueil récapitulant l'ensemble des informations vous permettant de vous préparer.

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Document actualisé le 09/04/2025



Handicap :

Toutes les formations dispensées à Madame Marina Donatella sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées du référent handicap :

AGEFIPH

Isabelle GRUYELLE
04 74 94 20 21
rhf-ara@agefiph.asso.fr

MDPH

MDPH 63 11 rue Vaucanson 63100 Clermont-Ferrand
04 73 74 51 20
mdph@mdph63.fr

CAP EMPLOI

19 boulevard Berthelot
63400 - Chamalières
Tel : 04 73 16 18 18

Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés

Association APAJH du Puy-De-Dôme
78 Boulevard François Mitterrand 63000 Clermont-Ferrand

Le Prix :

1400 €

Contact :

Donatella Marina
marina.donatella.makeup@gmail.com
06.84.08.06.76

Document actualisé le 09/04/2025

Madame Marina Donatella 16 RUE DES THUILETS , 63730 - MIREFLEURS – Siret : 78954596900014 – Enregistré sous le n°84630475363 auprès du préfet de région : Auvergne Rhône-Alpes – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 47.99B – TVA : FR60789545969 – RCS : MIREFLEURS 789 545 969 R.C.S. Clermont-ferrand – Capital : € – Tel : 06.84.08.06.76 – Email : marina.donatella.makeup@gmail.com<https://marina-donatella.fr/>

QUELQUES CHIFFRES :

	promotions	Taux de satisfaction : [en%]	Nombre de stagiaire :
2023	19	100%	47
2024	44	100%	103
2025	3	100%	14

Document actualisé le 09/04/2025

« Parcours maquillage professionnel »

PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

MODULE 1 : Le diagnostic pour une prestation sur mesure d'auto-maquillage

Durée : 4 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le bénéficiaire sera capable de prendre en compte tous les éléments pour personnaliser le maquillage

Chapitre 1 : Écoute de la clientèle (les questions indispensables à poser)

Chapitre 2 : Connaître les différentes morphologies visage/yeux

Chapitre 3 : Déterminer la colorimétrie pour personnaliser au maximum le maquillage (test de colorimétrie)

Chapitre 4 : Établir un diagnostic de peau

Chapitre 5 : Tri de la trousse beauté

Chapitre 6 : Déroulement théorique du cours d'auto-maquillage

...

Évaluation Module 1

MODULE 2 : Les techniques de mise en valeur

Durée : 4 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le bénéficiaire sera capable de maîtriser les techniques de maquillage

Chapitre 1 : Travail des yeux (dégradé des fards à paupières, eye-liner, mascara)

Chapitre 2 : Unifier/corriger le teint suivant le désir du client, le type de peau et de la carnation

Chapitre 3 : Sculpter et illuminer le teint suivant avec la méthode du contouring/strobing (utilisation bronzeur, highlighter)

Chapitre 4 : Travail sourcils (utilisation crayons et/ou poudres)

Chapitre 5 : Travail de la bouche

Chapitre 6 : Techniques de vente : savoir donner des conseils personnalisés qui répondent à un besoin

...

Évaluation Module 2

MODULE 3 : La colorimétrie améliorée

Durée : 4 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le bénéficiaire sera capable de prendre en compte tous les éléments pour associer les couleurs

Chapitre 1 : Connaître les différents types de peaux

Chapitre 2 : Connaître les différentes morphologies des yeux

Chapitre 3 : Colorimétrie améliorée niveau intermédiaire

Chapitre 4 : Associations colorimétriques

Chapitre 5 : Les visuels explicatifs

Chapitre 6 : Les mises en garde

...

Évaluation Module 3

MODULE 4 : Les techniques d'associations colorimétriques

Durée : 4 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le bénéficiaire sera capable de maîtriser les techniques de la colorimétrie

Chapitre 1 : Démonstration sur la formatrice ou modèle des étapes de la colorimétrie et du cours d'auto-maquillage (premier maquillage avec crayon fumé)

Chapitre 2 : Savoir accorder les couleurs entre elles

Chapitre 3 : Découverte des associations des produits de maquillage (associations dégradées des fards à paupières, des fards à joues, des rouges à lèvres, du teint) en fonction de la colorimétrie unique de la cliente.

Chapitre 4 : Travail des stagiaires : mise en pratique avec séances d'échanges guidées et supervisées avec l'ensemble des participants

Chapitre 5 : Démonstration sur la formatrice ou modèle des étapes de la colorimétrie et du cours d'auto-maquillage (second maquillage avec trait d'eye liner, niveau facile)

Chapitre 6 : Remise d'une fiche récapitulative et personnalisée au client envoyée par mail, ainsi que les nuanciers de colorimétrie personnalisés

...

Évaluation Module 4

MODULE 5 : Le diagnostic pour une prestation sur mesure de maquillage sur peau mature

Durée : 2 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le bénéficiaire sera capable de prendre en compte tous les éléments pour personnaliser le maquillage sur peau mature

Chapitre 1 : Connaître les problèmes liés au vieillissement cutané : apprendre à mettre en valeur le visage en fonction du relâchement de la peau, des rides, de la forme des yeux, des poches, des cernes, des taches d'hyper pigmentation et autres signes inhérents aux peaux matures.

Chapitre 2 : Connaître les différentes formes d'œil

...

Évaluation Module 5

MODULE 6 : Les techniques de personnalisation sur peau mature

Durée : 2 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le bénéficiaire sera capable de prendre en compte tous les éléments pour personnaliser le maquillage sur peau mature

Chapitre 1 : Personnaliser le maquillage grâce au test de colorimétrie

Chapitre 2 : Maîtriser les techniques, les produits et couleurs utiliser afin d'apporter un coup d'éclat instantané

...

Évaluation Module 6

MODULE 7 : Les techniques de mise en valeur d'une peau mature

Durée : 2 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le bénéficiaire sera capable de maîtriser les techniques de maquillage sur peau mature

Chapitre 1 : Test de colorimétrie

Chapitre 2 : Etablir un diagnostic de peau afin de préparer le teint (hydratation, bases...)

Chapitre 3 : Illuminer le teint sans surcharge de matière et avec une longue tenue

...

Évaluation Module 7

MODULE 8 : Les techniques de mise en valeur suivant l'occasion

Durée : 2 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le bénéficiaire sera capable de maîtriser les techniques de maquillage suivant l'occasion

Chapitre 1 : Ouvrir le regard (équilibrer les textures mates et lumineuses)

Chapitre 2 : Travail du sourcil

Chapitre 3 : sublimer, repulper les lèvres

Chapitre 4 : Adaptation du maquillage suivant l'occasion (maquillage de jour, soirée et mariée)

...

Évaluation Module 8



MODULE 9 : Le diagnostic pour une prestation sur mesure de maquillage de mariée

Durée : 2 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le bénéficiaire sera capable de prendre en compte tous les éléments pour personnaliser le maquillage de mariée

Chapitre 1 : Les différentes formes de visage

Chapitre 2 : Savoir répondre aux questions et aux souhaits du client

Chapitre 3 : Déterminer la colométrie pour personnaliser au maximum le maquillage (test de colométrie)

...

Évaluation Module 9

MODULE 10 : Les produits longue tenue

Durée : 2 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le bénéficiaire sera capable d'identifier et d'utiliser les produits "longue tenue"

Chapitre 1 : Savoir utiliser et connaître les produits « longue tenue »

Chapitre 2 : Techniques et produits utilisés pour un rendu photogénique

...

Évaluation Module 10

MODULE 11 : Les techniques de mise en valeur

Durée : 4 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le bénéficiaire sera capable de maîtriser les techniques de maquillage de mariée

Chapitre 1 : Astuces et techniques pour la mise en valeur du regard (oeil et sourcil)

Chapitre 2 : Astuces et techniques pour la netteté du teint de façon naturelle et contouring/highlighter/strombing

Chapitre 3 : Travail de la bouche

Chapitre 4 : Travail du décolleté

Chapitre 5 : Démonstration sur un modèle (stagiaire de la formation)

Chapitre 6 : Travail des stagiaires : mise en pratique avec séances d'échanges guidées et supervisées avec l'ensemble des participants

...

Évaluation Module 11

Document actualisé le 09/04/2025



MODULE 12 : Le diagnostic pour une prestation sur mesure de maquillage de soirée

Durée : 4 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le bénéficiaire sera capable de prendre en compte tous les éléments pour personnaliser le maquillage de soirée

Chapitre 1 : Écoute de la clientèle (les questions indispensables à poser)

Chapitre 2 : Connaître les différentes morphologies visage/yeux

Chapitre 3 : Déterminer la colorimétrie pour personnaliser au maximum le maquillage (test de colorimétrie)

Chapitre 4 : Établir un diagnostic de peau

Chapitre 5 : Découverte des différents produits

Chapitre 6 : Explications théoriques des différents maquillages de soirée (smokyeyes, contouring....)

Chapitre 7 : Déroulement théorique du maquillage de soirée

...

Évaluation Module 12

MODULE 13 : Les techniques de mise en valeur pour un maquillage de soirée

Durée : 4 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le bénéficiaire sera capable de maîtriser les techniques de maquillage de soirée

Chapitre 1 : Travail des stagiaires : mise en pratique avec séances d'échanges avec l'ensemble des participants

Chapitre 2 : Travail des yeux (utilisation star powder, fard mat/métallique/pailleté, matière waterproof)

Chapitre 3 : Travail pour unifier/corriger le teint suivant le désir du client, le type de peau et la carnation

Chapitre 4 : Sculpter et illuminer le teint avec la méthode du contouring/strobing (utilisation bronzeur, highlighter)

Chapitre 5 : Travail sourcils (utilisation crayons et/ou poudres)

Chapitre 6 : Travail bouche

Chapitre 7 : Utilisation faux-cils et strass

...

Évaluation Module 13

Document actualisé le 09/04/2025

CV du formateur

Document actualisé le 20/04/2025



Marina Donatella

FORMATRICE MAQUILLAGE &
COACHING

marina.donatella.makeup@gmail.com
www.marina-donatella.fr

N°SIRET : 78954596900014
NDA 84630475363

INFORMATIONS DE CONTACT

36 ans - 13/07/1988
Titulaire du permis B - véhicule personnel
Portable : 06 84 08 06 76
Adresse email : contact@marina-donatella.fr
Adresse : 16 rue des Thuilets 63730 Mirefleurs

FORMATIONS

- 2025 : Formation Maîtriser les réseaux sociaux pour développer son activité - Les associés du marketing Clermont-Ferrand
- 2016 : CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie Clermont-Ferrand
- 2010 : Diplôme d'Etat d'aide-soignant Institut de formation aide-soignant - Vichy
- 2007 : Baccalauréat général série Littéraire Lycée René Descartes - Coumon d'Auvergne

RÉFÉRENCES

- Prestations maquillage événementiel**
- Film Cinéma Asterix et Obelix 2021
- Téléfilm France télévisions Doc et Veto 2020-2021
- Congres politiques (Emmanuel Macron) Clermont-Ferrand, Nevers 2017
- Comédie de Clermont-Ferrand, prestations régulières depuis 2015
- Publicités produites par Anaïs et Atlante Clermont-Ferrand (régulières) depuis 2012.
- Responsable Maquillage du stand Zao au Salon de l'Esthétique à Versailles 2015-2016-2017
- Chef Maquilleuse sur le tournage du Moyen métrage "Les Invisibles" à Clermont-Ferrand 2015
- Centre d'Art Lyrique d'Auvergne. Prestations régulières
- Depuis 2014
Films institutionnels Michelin depuis 2012

PROFESSIONNELLES

- **Depuis 2012**: Auto entrepreneur Formatrice, Maquillage et Coaching pour les particuliers et les professionnels (maquillage télévision, cinéma, opéra, théâtre, entreprise Michelin).
- **Formatrice indépendante** (première formation en janvier 2017 à l'Institut "Un instant pour Soi" a Nohanent avec NDA).
- **2013/2016** : Réalisation de tutoriels pour la marque Zao makeup sur leur chaîne Youtube
- **2010/2012** : Animations maquillage en parapharmacie, en instituts de beauté et en salons de coiffure
- **2010/2012** : Aide-soignante SSIAD (Service de Soins Infirmiers a Domicile) de Cebazat
- **2006/2009** : Agent de service hospitalier (lors des périodes de vacances scolaires) Maison de retraite spécialisée La Croix Marine le Cendre

COMPÉTENCES

- Connaissances cosmétiques /esthétique, création d'outils multi-axes
 - Maquillage : étude du cercle chromatique, techniques d'utilisation de produits de maquillage et observation des tendances du marché
 - Soins : biologie cutanée, études des types de peau, analyses des compositions cosmétiques et principes d'action
 - Vente de produits de maquillage (membre des ambassadrices de la marque bio Zao)
- Compétences esthétiques
 - Réalisation de l'ensemble des nouvelles techniques de maquillage.
- Animation de formation
 - Formation d'auto-maquillage pour les particuliers.
 - Formation aux professionnels du métier en instituts et en salle de formation.
 - Mise en situations et évaluations des acquis.
- Coach
 - Animation de journées de relooking (maquillage et shopping).
 - Beauté et Bien-être en entreprise (Michelin)
- Savoir-faire comportementaux
 - Dynamisme, écoute et communication.
- Langues et Nouvelles technologies
 - Espagnol : scolaire
 - Instagram - Facebook

CENTRE D'INTERET

- Voyages
- Jardinage
- Cause animal
- Brocante
- Sports : Zumba

Document actualisé le 09/04/2025

ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de Madame Marina Donatella en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, Madame Marina Donatella a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de Madame Marina Donatella, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les bénéficiaires et l'organisme de formation, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « Madame Marina Donatella » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « Madame Marina Donatella » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « Madame Marina Donatella », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « Madame Marina Donatella ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « Madame Marina Donatella » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retourné à « Madame Marina Donatella » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « Madame Marina Donatella », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « Madame Marina Donatella » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « Madame Marina Donatella » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Document actualisé le 09/04/2025

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « Madame Marina Donatella » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « Madame Marina Donatella ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau du(des) participant(s) ou de la dynamique de la session.

Confidentialité et communication

« Madame Marina Donatella », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « Madame Marina Donatella » au Client. « Madame Marina Donatella » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « Madame Marina Donatella » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « Madame Marina Donatella » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Document actualisé le 09/04/2025



Protection et accès aux informations à caractère personnel

L'organisme de formation s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « Madame Marina Donatella »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « Madame Marina Donatella » ou par voie électronique à : « Madame Marina Donatella ».

En particulier, « Madame Marina Donatella » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « Madame Marina Donatella » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de CLERMONT-FERRAND sera seul compétent pour régler le litige.

Document actualisé le 09/04/2025